

# Une gouvernance décent

*Le chemin de l'humanité vers  
un ordre mondial juste*

UNE DÉCLARATION DE  
LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE BAHÁ'ÍE  
À L'OCCASION DU  
75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES

**L**E SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE des Nations Unies intervient alors que le monde connaît des évolutions rapides qui nous appellent à prendre davantage la mesure de l'interconnexion et de l'interdépendance de l'humanité. Au milieu des perturbations engendrées et accélérées par la pandémie qui submerge la terre entière, on voit aussi apparaître de nombreuses possibilités de changements sociaux susceptibles d'apporter de la stabilité au monde et d'enrichir la vie de ses habitants. L'histoire nous enseigne que les périodes de troubles ont aussi permis de redéfinir des valeurs collectives et ce qui en constitue le socle.

*“On n’atteindra  
réellement la paix et la  
tranquillité que lorsque  
chaque homme voudra  
le bien de tous”*

C'est le cas de la situation que nous traversons actuellement. Le nombre de domaines dans lesquels il est nécessaire de transformer de façon radicale les systèmes en place et les approches à l'œuvre donne la mesure des enjeux qui pèsent sur

le quart de siècle qui s'ouvre cette année pour nous conduire jusqu'au centenaire des Nations Unies et dont dépend le sort de l'humanité. Des voix toujours plus nombreuses appellent à des mesures décisives pour avancer sur le chemin qui nous conduira collectivement vers une paix durable et universelle. Il faut répondre à cet appel.

L'humanité forme une seule famille. Les multitudes ont adhéré à cette vérité partout dans le monde. Ses implications profondes pour notre comportement collectif doivent désormais nourrir un mouvement coordonné vers une unité plus forte sur les plans social et politique. Comme l'a dit Bahá'u'lláh il y a plus d'un siècle, « on n'atteindra réellement la paix et la tranquillité que lorsque chaque homme voudra

le bien de tous ». Les dangers qu'encourt une communauté mondiale dressée contre elle-même sont trop grands pour que l'on s'y résolve.

Le siècle dernier a franchi des étapes nombreuses et, bien qu'imparfaites, déterminantes. Il a jeté les bases d'un ordre mondial susceptible de garantir la paix internationale et la prospérité de tous. La première tentative sérieuse de l'humanité pour créer une gouvernance mondiale, la Ligue des Nations, a duré 25 ans. Les Nations Unies ont déjà multiplié cette durée par trois, ce qui est impressionnant. C'est la seule institution qui implique les nations du monde et permette l'expression de la volonté commune de l'humanité. Pourtant, des événements récents montrent que le système actuel ne suffit pas à contrer un flot de menaces de plus en plus interconnectées. L'intégration et la coordination doivent aller plus loin. La seule perspective viable est celle d'un système de coopération mondiale renforcée. Cet anniversaire est un moment opportun pour commencer à construire un consensus sur l'organisation de la communauté internationale et de réfléchir aux critères à l'aune desquelles nous mesurerons les progrès accomplis.

Ces dernières années, les critiques éclairées qui s'exprimaient à propos du multilatéralisme ont parfois été éclipsées au profit d'un rejet pur et simple d'un ordre international encadré par des règles. Mais cette période de recul est ancrée dans un contexte historique plus vaste, qui engage la communauté mondiale en direction d'une plus

*Nous avons donc une étape charnière à franchir : nous devons organiser nos affaires en ayant pleinement conscience que nous formons un seul peuple et que nous nous partageons une seule terre.*

grande unité. À chaque étape de l'histoire de l'humanité, des niveaux d'intégration plus poussés deviennent non seulement possibles, mais nécessaires. Des défis nouveaux, plus pressants, se présentent et appellent le corps politique à concevoir des réponses nouvelles aux besoins du moment. Ces réponses passent par une inclusion, une cohérence et une collaboration renforcées. Or les exigences que notre actualité fait peser sur les structures qui orchestrent aujourd'hui les délibérations entre les nations et sur les systèmes de résolution des conflits dépassent leurs capacités. Nous avons donc une étape charnière à franchir : nous devons organiser nos affaires en ayant pleinement conscience que nous formons un seul peuple et que nous nous partageons une seule terre.



**R**ECONNAÎTRE L'UNICITÉ de la famille humaine, ce n'est ni appeler à l'uniformité, ni écarter la diversité des systèmes existants de gouvernance. Au contraire, on ne peut apprécier l'unicité de l'humanité sans reconnaître le concept de diversité, qui est au cœur même cette notion. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un

*Au contraire, on ne peut apprécier l'unicité de l'humanité sans reconnaître le concept de diversité, qui est au cœur même cette notion.*

consensus de toutes les nations autour de valeurs et de principes communs, tout en respectant les systèmes et les cultures à l'œuvre dans le monde. Les idéaux qui guident les agendas mondiaux mettent déjà en évidence un accord des nations autour de principes et de normes

communes telles que l'universalité des droits de l'homme, l'indispensable éradication de la pauvreté ou le besoin de vivre

dans un environnement durable. Mais il faut aller plus loin et prendre toute la mesure des implications que ces idéaux recouvrent.

Pour décliner des principes communs selon une palette de modalités et de formulations, nous avons besoin d'un cadre fondé sur un engagement commun en faveur de l'unité et d'une éthique partagée de la justice. Un tel cadre permettrait d'envisager les différences entre les structures politiques, les systèmes juridiques et les organisations sociales, non pas comme des points de friction mais comme des sources de réflexion pour nourrir des solutions et des approches nouvelles. Dans cette perspective, les nations s'engageraient à apprendre les unes des autres, les habitudes bien ancrées de contestation et d'accusation pourraient être remplacées par une culture de coopération et d'analyse, et les reculs ou les faux-pas pourraient être acceptés comme les éléments inévitables de tout processus d'apprentissage.

La véritable reconnaissance de l'interdépendance du monde implique une préoccupation sincère pour tous, sans distinction. D'apparence simpliste, ce principe appelle en réalité à revoir profondément les priorités. Trop souvent, l'avancement du bien commun est perçu comme un objectif de second plan, certes louable mais qui ne saurait être poursuivi avant que d'autres intérêts nationaux, plus étroits, n'aient été atteints. Cette perception doit changer, car le bien-être de chaque composante de l'humanité est inextricablement lié au bien-être de l'ensemble de l'humanité. Toute consultation sur un programme politique devrait commencer par une analyse de l'impact qu'il peut avoir sur tous les segments de la société. À chaque fois qu'ils réfléchissent au bien-fondé d'une action, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, les leaders et les décideurs politiques sont donc confrontés à cette

question centrale : cette action fera-t-elle progresser le bien de l'humanité dans son ensemble ?

Quels que soient les bénéfices que l'on a pu tirer des conceptions passées de la souveraineté étatique, les conditions actuelles exigent des analyses et des processus décisionnels bien plus holistiques et plus cohérents. Quelles seront les implications mondiales des politiques nationales ? Quels sont les choix à retenir pour contribuer à une prospérité partagée et à une paix durable ? Quelles sont les étapes à franchir pour élever l'humanité et préserver sa dignité ? Plus les processus décisionnels prendront en compte l'unicité de l'humanité, plus les nations se considéreront comme de véritables partenaires pour gérer la planète et garantir la prospérité de ses peuples.

Lorsqu'ils s'interrogent sur l'impact de leurs politiques, les leaders doivent réfléchir à la notion largement partagée d'esprit humain, c'est-à-dire cette capacité fondamentale à rechercher le sens profond, une aspiration à la transcendance. On a tendance

*... le progrès pour tous reste un objectif inatteignable tant que progrès matériel et progrès éthique sont dissociés*

penser que ces dimensions de l'existence humaine, moins tangibles, relèvent du domaine des croyances personnelles et que, à ce titre, elles restent hors du champ des préoccupations des responsables politiques et des administrateurs. Mais l'expérience nous a montré

que le progrès pour tous reste un objectif inatteignable tant que progrès matériel et progrès éthique sont dissociés. Par exemple, la croissance économique à l'œuvre ces dernières décennies a sans conteste été une source de prospérité pour beaucoup. Pourtant, comme cette croissance n'était pas amarrée aux principes de justice et d'équité, elle a profité de façon

disproportionnée à un petit nombre tandis que la majorité vit dans la précarité. C'est d'abord sur les personnes qui vivent dans la pauvreté que pèsent les risques de ralentissement de l'économie mondiale, qui exacerbent les inégalités et les souffrances. Tous les efforts en faveur du progrès de la société, même lorsqu'ils visent les conditions matérielles, ont un fondement moral. Toute politique est le reflet de convictions sur la nature humaine, sur les valeurs qui orientent la poursuite d'objectifs sociaux et sur la façon dont les droits et les responsabilités s'articulent. Ce sont-là les données fondamentales qui conditionnent la contribution de toute décision au bénéfice universel. C'est pourquoi elles doivent faire l'objet d'une analyse minutieuse et honnête. La promesse d'un monde meilleur ne peut être tenue à moins d'établir un lien étroit entre progrès spirituel et progrès social.

*Car, à la lumière des défis évidents et graves auxquels l'humanité fait face, ce que l'on considérait auparavant comme une vision idéalisée de la coopération internationale s'avère une nécessité pragmatique.*



L'ÉVOLUTION VERS des relations internationales plus coordonnées et fondées sur une coopération authentique va nécessiter, de la part des leaders du monde, d'engager un processus de refonte et de reconstitution de l'ordre mondial. Car, à la lumière des défis évidents et graves auxquels l'humanité fait face, ce que l'on considérait auparavant comme une vision idéalisée de la coopération internationale s'avère une nécessité pragmatique. Pour avancer efficacement sur ce chemin, il est nécessaire de

renoncer aux impasses et aux blocages que l'on connaît au profit d'une éthique civique mondiale. Nous avons besoin de processus délibératifs plus magnanimes, plus raisonnés et plus cordiaux, motivés non pas par la préservation des positions existantes ni par la défense d'intérêts étroits, mais par la recherche collective d'une meilleure compréhension de problèmes complexes. Nous allons devoir écarter les objectifs incompatibles avec le recherche du bien commun. Tant que cette éthique ne sera pas à l'œuvre, le progrès durable restera inaccessible.

Cette position nourrit une approche du progrès fondée sur les processus, qui s'appuie sur les points forts et répond à une réalité mouvante. À mesure que grandit la capacité collective à analyser de façon raisonnée et dépassionnée le bien-fondé des propositions quelles qu'elles soient, il devient possible de délibérer sur des perspectives de réformes. Ainsi, la mise en place d'une seconde chambre de l'Assemblée générale des Nations Unies, composée de représentants élus au suffrage direct – une assemblée parlementaire mondiale en quelque sorte – pourrait contribuer à renforcer la légitimité de l'organisation mondiale et son lien avec les citoyens. La mise en place d'un conseil mondial des affaires futures permettrait d'institutionnaliser l'analyse de l'impact des politiques sur les générations futures et de réfléchir à des enjeux tels que la préparation aux crises mondiales, l'utilisation des technologies émergentes ou encore l'avenir de l'éducation et de l'emploi. Le renforcement du cadre juridique applicable à la nature apporterait plus de cohérence et de dynamisme aux régimes applicables à la biodiversité, au climat et à l'environnement et constituerait le socle d'un système commun de gestion des ressources mondiales. La réforme de l'ensemble du système de maintien et de promotion de la paix, y compris la réforme du Conseil de sécurité, permettrait de substituer aux paralysies

et aux impasses que l'on connaît bien une réponse efficace aux menaces de conflit. Avant d'être acceptées et reconnues comme légitimes, de telles initiatives, comme toutes les autres innovations du même ordre, impliquent la tenue de délibérations dédiées, ainsi que l'émergence d'un consensus général en faveur de chacune d'entre elles. Il est évident qu'elles ne suffiraient pas à répondre aux besoins de l'humanité. Néanmoins, elles apporteraient une amélioration à la situation que nous connaissons aujourd'hui et, en cela, chacune de ces initiatives serait une contribution à un processus de croissance et de développement réellement transformatif.

Le monde que la communauté internationale s'est engagée à construire – un monde dans lequel la violence et la corruption auront laissé la place à la paix et à la bonne gouvernance, par exemple, et où l'égalité entre les femmes et les hommes s'appliquera à tous les aspects de la vie en société –, ce monde n'a jamais vu le jour. Pour progresser en direction des buts affichés aux ordres du jour mondiaux, il faut donc s'orienter délibérément vers l'expérimentation, la recherche, l'innovation et la créativité. À mesure que l'on avance dans cette voie, il faut respecter plus fidèlement le cadre moral défini par la Charte des Nations Unies. Respect du droit international, des droits de l'homme, adhésion aux traités et aux accords... ce n'est qu'en honorant concrètement ces engagements que les Nations Unies et ses États membres démontreront leur intégrité et leur loyauté aux peuples du monde. À défaut, aucune réorganisation

*Elles permettent d'envisager une collaboration à une échelle qui était jusqu'alors inimaginable et qui ouvre des perspectives de progrès inédites*

administrative ne permettra de répondre aux défis de longue durée qui nous font face. Comme l'a dit Bahá'u'lláh, « les actes doivent suivre les mots car ils sont la vraie mesure des mots ».



**L**ES ANNÉES QUI VONT CLORE le premier siècle d'existence des Nations Unies représentent une opportunité extraordinaire. Elles permettent d'envisager une collaboration à une échelle qui était jusqu'alors inimaginable et qui ouvre des perspectives de progrès inédites. Dans le même temps, un échec des efforts engagés pour soutenir une coordination mondiale efficace engendrerait des conséquences bien plus graves – potentiellement catastrophiques – que les désordres intervenus auparavant. La communauté des nations a donc pour tâche de garantir que le système politique et les pouvoirs à l'œuvre sur le plan international s'engagent davantage en faveur de la coopération et l'unité.

Pourrait-on envisager qu'à l'occasion du centenaire des Nations Unies, tous les habitants de la terre que nous partageons soient rassurés par la mise en place d'un processus réaliste de construction d'un ordre mondial qui garantisse le progrès durable pour les siècles à venir ? C'est en tout cas l'espoir de la Communauté internationale bahá'íe et le but vers lequel elle travaille. Nous rappelons l'appel poignant exprimé il y a longtemps déjà par Bahá'u'lláh aux leaders et aux arbitres des affaires du monde : « Qu'ils méditent d'abord sur les besoins du moment, qu'ils tiennent conseil et, après avoir consciencieusement et longuement délibéré, qu'ils administrent à un monde malade et cruellement atteint, le remède qu'il requiert ».

Copyright 2020 Bahá'í International Community

Bahá'í International Community  
866 United Nations Plaza, Suite 120  
New York, NY 10017, USA

Website: [www.bic.org](http://www.bic.org)  
Email: [uno-nyc@bic.org](mailto:uno-nyc@bic.org)